

## Conseil municipal du 24 février 2015 consacré au budget

### Résultat 2014

Le budget général est en excédent de 29 000 €.

Le budget annexe (eau et assainissement) : est en excédent de 8 000 €.

Ces résultats sont affectés en réserve pour des opérations futures.

Les résultats des budgets 2014 sont approuvés à l'unanimité

### Budget 2015, débat d'orientation

#### Le Budget général

➤ Outre les lignes budgétaires traditionnelles, le budget de fonctionnement est marqué principalement par les points suivants :

- La diminution (légère) de la DGF (dotation globale forfaitaire) de l'état,
- Notre participation au coût lié à l'aménagement du temps scolaire.
- les dépenses dues aux documents liés au droit des sols (permis de construire, déclarations préalables (suite au désengagement de l'état en ce domaine et la reprise par la CCD),
- Une rentrée des impôts locaux en légère augmentation liés à de nouveaux contribuables (particuliers et professionnels).
- Le changement de cantonnier prévu en cours d'année,
- Le transfert de la compétence sur l'éclairage public, investissement pris à 100 % par le SDED (Syndicat Départemental d'Energies de la *Drôme*)
- La diminution des recettes dues aux loyers des appartements, conséquence du départ de certains locataires non remplacés, en prévision des gros travaux de rénovation devant intervenir en 2016 (passage de deux à trois appartements).

➤ Le budget investissement est lui impacté par les projets 2015 :

- L'installation des deux plateformes de tri sélectif.
- L'enfouissement des réseaux aux Planeaux et aux Fugiers.
- La rénovation de l'éclairage public dans la partie restante des Planeaux et aux Fugiers, entièrement prise en charge dans le cadre du contrat signé avec le SDED.
- La réfection de la voirie dans le cadre de la dotation cantonale.
- Le réaménagement du hall de la salle des fêtes.
- L'achat de nouveaux matériels dont un nouveau véhicule.
- Le coin rencontre qui sera intégré dans le projet de rénovation de la traverse du village à la hauteur de la mairie.
- Etc.

Tous ces travaux seront financés par le budget de la commune et des subventions départementales (ou autres). Il n'y a aucun recours à l'emprunt.

- Les travaux de la centrale électrique avec l'élargissement du passage au pas de la Roche.
- Les travaux de rénovation des appartements.

Ces deux dernières opérations seront financées, pour partie, par des subventions et, pour le reste, par l'emprunt. Celui-ci sera remboursé par les recettes de la vente de l'électricité et les loyers des appartements.

A terme ces deux opérations seront une source de financement pour la commune. Elles auront un impact positif sur le budget communal.

Le budget général de fonctionnement et d'investissement 2015 est approuvé à l'unanimité.

### **Le Budget annexe, eaux et assainissement**

- **Le budget de fonctionnement** est marqué par le nécessaire curage de la station d'épuration du bas Romeyer et par la mise en place d'un contrat d'entretien annuel avec une société spécialisée pour tout ce qui est électro-mécanique et station UV.
- **Le budget investissement** comporte
  - L'installation des gros compteurs d'eau conformément à la loi sur l'eau, issue du Grenelle de l'environnement. Cela permettra de mesurer la déperdition d'eau potable tout au long du réseau, de pouvoir y apporter des solutions ainsi que de faire face aux taxes de prélèvement.
  - La création d'un réservoir d'eau aux Planeaux.

Ces deux opérations obligatoires seront auto financée par le budget annexe et n'auront aucun impact sur le prix de l'eau.

Le budget annexe, eau et assainissement 2015 est approuvé à l'unanimité.

Il est impossible dans ces colonnes de décrire l'ensemble du budget en détail. Toute personne soucieuse d'être mieux informée sur le budget de la commune peut en faire la demande auprès du secrétariat.

### **Il est à noter**

**Aucune augmentation de l'indice communal des impôts locaux  
2015 (taxe foncière bâti et non bâti, taxe d'habitation)**

**Stabilité du prix de l'eau et de l'assainissement en 2015.**

**Cela est rendu possible, malgré les travaux importants prévus en  
2015 et 2016, par les réserves constituées les années  
précédentes en prévision de ces travaux**

**Délibération du conseil municipal du 24 mars 2015**